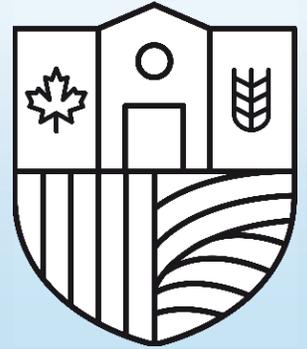


Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

SEPTEMBRE 2021 - numéro 370



Mairie :

21, rue Principale

Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

tél. : (450) 831-2114

fax. : (450) 839-6070

courriel: info@saint-esprit.ca

site Web: <http://www.saint-esprit.ca>

horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h
et - 13 h à 17 h
Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

Conseillers :

district 1 : Claude Gosselin

district 2 : A venir

district 3 : Sandra Cardin

district 4 : Richard Pitre

district 5 : À venir

district 6 : Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale

Catherine Gagnon, réception et taxation

Annie Chaumont, technicienne administrative

Responsable des loisirs, poste vacant

Jean-François Boileau, directeur des infrastructures et de l'aménagement

Stéphan Charbonneau, inspecteur voirie

Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274

Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530

Feu, Ambulance, Police : 9-1-1

Sûreté du Québec : 1-800-434-1001

Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage : 1-800-567-9372

Service incendies de la

MRC Montcalm : 1-888-242-2412, option 3

SPCA (sans frais) : 1 855 440-7722

à toute heure du jour ou de la nuit
sept jours par semaine.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 4 octobre 2021, 20 h, salle du conseil de la mairie au 21, rue Principale.

MAIRIE FERMÉE

Lundi le 11 octobre 2021 – Action de Grâces

TAXES MUNICIPALES – 3^e versement

Mercredi 29 septembre 2021

VENTE DE GARAGE

À moins d'avis contraire du gouvernement, les ventes de garage auront lieu le 24, 25 et 26 septembre 2021, et ce en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Téléphonez à la mairie pour obtenir un permis.

ÉVÈNEMENT À VENIR

La Grande Marche Pierre Lavoie

17 octobre 2021

DEMANDES DE SUBVENTIONS DES LOISIRS

Faites vos demandes au plus tard le jeudi 28 octobre 2021

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mercredi 29 septembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MOT DU MAIRE	3
CHRONIQUE MUNICIPALE	4-13
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ	14-16, 21
CHRONIQUE DU PATRIMOINE	17-20
CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.	22
SHEBOSE	23
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU	24-27
CALENDRIER DES COLLECTES.....	28



Mairie fermée

***Dans le cadre de la formation
«Habiletés de direction»,
une réunion administrative mensuelle
se tient le lendemain
de toutes les séances ordinaires
du conseil municipal de 9 h à 10 h 30.
Merci de votre précieuse collaboration.***

La direction

PRUDENCE

Des travaux sont présentement en cours dans le centre du village ou auront lieu prochainement!

- Reconstruction de bordures de béton
- Réparation et ajout de certaines dalles de béton
- Correction de trottoirs pour permettre un accès plus facile afin de circuler en poussette, chaise roulante, etc.
- Lignage pour un débarcadère sécuritaire à l'école Dominique-Savio
- Lignage plus voyant et sécuritaire pour traverser la rue Principale
- Reconstruction de certaines rues
- Lignage d'une partie de la piste cyclable



Prudence dans les zones de chantier! Attention à nos enfants.

INSCRIPTION GYMNASSE

Considérant que la santé publique autorise désormais certaines activités tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur, la Municipalité autorise la tenue de la session d'automne des loisirs.

Inscription obligatoire. S'il y a changement des consignes gouvernementales, les activités pourraient cesser sans préavis.

DATES IMPORTANTES

29 septembre 2021 – Collecte des encombrants

29 septembre 2021 – 3^e versement de taxes municipales

Fin octobre 2021 – Compteur d'eau





MUNICIPALITÉ DE
Saint-Esprit
AVIS PUBLIC



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2022**

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Esprit, que :

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Esprit 2021-2023 sera en vigueur pour son deuxième exercice financier et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à mon bureau, aux heures régulières d'ouverture.

Toute demande de révision concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou au cours de l'exercice suivant.

Une telle demande de révision prévue doit être déposée ou envoyée par courrier recommandé au bureau des évaluateurs de la MRC de Montcalm, soit auprès du bureau des Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc., à l'adresse suivante :

**Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc.
2540 boulevard Daniel-Johnson, bureau 600
Laval (Québec) H7T 2S3**

Et ce, au moyen du formulaire prescrit par le ministère des Affaires municipales, accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 505 de la MRC de Montcalm.

Donné à Saint-Esprit, ce 7^e jour de septembre 2021.

**Caroline Aubertin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière**



MUNICIPALITÉ DE

Saint-Esprit
AVIS PUBLIC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 666-2021

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Esprit que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 août 2021, le règlement suivant a été adopté:

Règlement 666-2021

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #365 RELATIVEMENT AUX DISPOSITIONS APPLICABLES À LA DIMENSION MINIMALE DES LOTS DESSERVIS OU PARTIELLEMENT DESSERVIS PAR LES SERVICES PUBLICS D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUT

Ce règlement entre en vigueur le jour de la réception du certificat de conformité de la MRC de Montcalm, soit le 25 août 2021, et est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Esprit, le 31 août 2021.

- Original signé -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Par cet avis public, Caroline Aubertin, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller district # 1
 - Poste de conseillère ou conseiller district # 2
 - Poste de conseillère ou conseiller district # 3
 - Poste de conseillère ou conseiller district # 4
 - Poste de conseillère ou conseiller district # 5
 - Poste de conseillère ou conseiller district # 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 21 septembre au 1^{er} octobre 2021, selon l'horaire suivant :

Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 17 h
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 17 h
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 17 h

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jours de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021 et lundi 1^{er} novembre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**
 - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
 - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5). SM-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Annie Chaumont
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou la secrétaire d'élection à l'adresse, au numéro de téléphone et au courriel ci-dessous.

Caroline Aubertin, présidente d'élection dg@saint-esprit.ca

Annie Chaumont, secrétaire d'élection achaumont@saint-esprit.ca

21, rue Principale, Saint-Esprit, Qc J0K 2L0
450-831-2114

Signature

Donné à Saint-Esprit le 2 septembre 2021

- *Original signé* -

Présidente d'élection

RECRUTEMENT PERSONNEL ÉLECTORAL

Élections municipales du 7 novembre 2021
Vote par anticipation le 31 octobre 2021 et le 1^{er} novembre 2021

Si vous êtes intéressés à travailler aux prochaines élections municipales, veuillez communiquer avec la direction de la municipalité, au 450 831-2114.

Les taux horaires sont fixés par voie de résolution du conseil municipal et peuvent être consultés sur demande.

<https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/>

SECTION ÉLECTIONS MUNICIPALES

– À tous les citoyens intéressés à poser leur candidature aux élections municipales –

Une trousse du candidat a été préparée par la présidente d'élection et est disponible à la mairie selon nos heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

Vous retrouverez aussi tous les documents d'information et les formulaires pertinents sur le site internet de la municipalité, dans la section « Élections et référendums », sous l'onglet « Je pose ma candidature ».

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec la présidente d'élection, madame Caroline Aubertin au 450-831-2114.

INFORMATION CONCERNANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021

Candidats(es) élus(es) par acclamation / assermentation

Toute assermentation des candidats(es) élus(es) par acclamation à la fin de la période de mise en candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, se déroulera seulement qu'après le 30^e jour précédent celui fixé pour le scrutin (8 octobre) et à une date fixée par la présidente d'élection. Ceci permettra d'éviter la confusion et de déterminer quel élu siègera à la séance du 4 octobre 2021 entre le candidat élu par acclamation et le candidat terminant son mandat.

Pour tout questionnement à ce sujet, vous êtes invités à communiquer avec la présidente d'élection au 450-831-2114 ou dg@saint-esprit.ca.

Source : <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-85-42-1.html>



LOISIRS MUNICIPAUX
DE SAINT-ESPRIT ET DE SAINT-ROCH-OUEST



Subventions

des loisirs (sportifs et culturels) de
Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest

Nous traitons les reçus avec le logo ou estampe de
votre organisation seulement,
nous n'acceptons pas de carte d'affaires.
Nous paierons que pour le montant de l'activité qui a été payé.

**Vous devez déposer votre demande à la mairie de
Saint-Esprit (21, rue Principale) au plus tard :**

JEUDI LE 28 OCTOBRE 2021

Aucune demande ne sera traitée par les membres des loisirs
de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest après cette date.

Un formulaire par enfant qui devra afficher les 2 signatures obligatoires
(professeur et parent) ainsi que la date de réception à la mairie.

Le formulaire est disponible à la mairie de Saint-Esprit ainsi que sur le site internet
de la municipalité ou par courriel reception@saint-esprit.ca



Pour tout autre renseignement :
Marie-Claire Ducharme 450 839-2852



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

RAPPEL



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

ACCEPTÉ



Bacs roulants



Électroménagers
exempts de gaz réfrigérant



Meubles

REFUSÉ



Sacs et poubelles en vrac



Matériaux de construction



Résidus domestiques
dangereux (RDD)

Des questions? 1 800 781-8111, poste 228 | www.ebiqc.com

ÉCOCENTRE BONS DÉBARRAS

Édition 2021



Récupérer, un geste

ÉCOLOGIQUE

pour notre collectivité !



Sainte
julienne



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

COMITÉ INTERMUNICIPAL FONDATEUR

QU'EST-CE QU'UN
ÉCOCENTRE ?

- L'écocentre est un lieu de dépôt et de récupération d'objets encombrants mis à la disposition des citoyens.
- On y reçoit des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères.
- L'objectif premier d'un écocentre est de valoriser la plus grande proportion de matières reçues.

Récupération d'objets encombrants

Valorisation de la matière reçue

Protection de l'environnement

ÉCOCENTRE

ACCÈS AU SITE
ET EXCLUSIVITÉ

Citoyens des municipalités de
Ste-Julienne, St-Alexis, St-Esprit et St-Jacques

Accès sans frais

Aucune limite de visite

Preuve de résidence exigée
(permis de conduire ou compte de taxes)

Interdit aux commerces

- Seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques et non lucratives sont acceptés.
- Les entrepreneurs qui effectuent des rénovations résidentielles, sur le territoire des municipalités membres, doivent présenter une copie du permis de rénovation à la réception du site.
- Seules les remorques sont acceptées. Les bennes versantes, les camions de 6, 10 ou 12 roues sont interdits sur le site.

COMMENT VOUS Y
RENDRE ?

L'Écocentre est situé
au 2456, route 125
(adjacent au garage municipal
de Sainte-Julienne)

HEURES
D'OUVERTURE

L'écocentre sera ouvert
du 10 avril 2021 au 6 novembre 2021
Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi
de 8 h à 16 h
Dimanche de 8 h 30 à 12 h
Tél. : 450 421-4656

VÉLOS USAGÉS
RECUEILLIS
À L'ÉCOCENTRE

L'entreprise Bécik Jaune récupère des vélos usagés pour leur donner une seconde vie.

Ces derniers seront réparés et remis en état de fonctionnement par des élèves en adaptation scolaire.

www.becikjaune.ca



MATÉRIAUX ACCEPTÉS

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

BOIS

Bois de construction, branches, meubles en bois, etc.

REFUSÉS

Résidus domestiques dangereux,
Carcasses d'animaux, couches souillées, déchets domestiques, explosifs, médicaments, terre contaminée, etc.

MÉTAUX

Appareil ménager, gouttières, métaux (aluminium, cuivre, fer, plomb, zinc), refroidisseur à eau, etc.

TRIAGE DES MATIÈRES

DÉCHETS ULTIMES

Bardeaux d'amiante, béton, boyaux d'arrosage, brique, céramique, ciment, gypse, prélat, tapis, matelas, sommier, etc.

Lors de votre visite à l'écocentre, vous serez invités à trier vos matières et à déposer les matériaux dans les conteneurs appropriés : bois, métaux, déchets ultimes et bardeaux d'asphalte.

BARDEAUX

Bardeaux d'asphalte

AUTRES

Appareils électroniques, carton, livre, papier, pneus sans jante (véhicule de promenade), terre non contaminée, tourbe, etc.





Passe partout



AVEC MON ENFANT

Un programme
de transition
vers l'école
gratuit pour les
enfants de 4 ans
et leurs parents

Inscriptions à
l'école primaire
de votre quartier!

Renseignements :
450 758-3500

Centre
de services scolaire
des Samares

Québec 



TOURNOI BALLE DE RUES 24-25-26 SEPTEMBRE 2021 AU PETIT FENWAY DE ST-ESPRIT



Quelle belle occasion d'enfin nous retrouver ensemble!

Que vous soyez joueurs ou spectateurs, vous êtes les bienvenus lors de cette fin de semaine annuelle. Ce tournoi amical est ouvert à tous (homme, femme, enfant, amateur, expérimenté...)

Critère important: être résident ou avoir déjà habité à la municipalité.

Les profits amassés lors du tournoi serviront principalement à l'entretien du terrain ainsi qu'au renouvellement d'équipement.

Service de bar sur place; permis d'alcool

Aucune boisson de l'extérieur permise.

Pour infos ou inscriptions:

Benoit Pelletier 450-839-1186

Vicky-Ann Arguin 514-250-8425

Bénévoles recherchés!

Suivez-nous sur Facebook:
tournoi balle de rues 2021



MARCHE DE 5 KM
INSCRIVEZ-VOUS
ONMARCHÉ.COM
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

DATE : dimanche 17 octobre 2021

HEURE : échauffement à 10 h 30, départ à 11 h

LIEU : Parc des Optimistes (derrière l'église)
88, rue Saint-Isidore
Saint-Esprit



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT





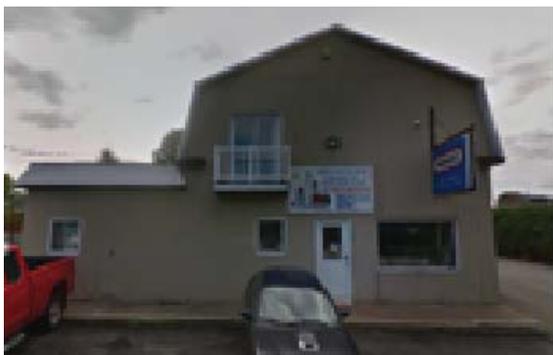
Chronique du patrimoine No-2021-9

Pascal Rochon – Guillaume Collin : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

D'Hier à aujourd'hui et Un brin d'histoire

D'Hier à aujourd'hui – La beurrerie du village : 29 rue Saint-Louis (Pascal Rochon)

À Saint-Esprit on trouvait, au début 1900, quelques petites beurreries, mais toutes situées à l'extérieur du village. Avec l'expansion des fermes laitières, le besoin était grand pour une beurrerie plus importante dans le cœur du village. Au sens de la loi, de « beurreries », il s'agit d'établissements garnis des appareils convenables où l'on emploie le lait ou la crème de cinquante vaches ou plus, par rapport aux « laiteries » qui traitent le lait ou la crème de moins de cinquante vaches. Le système de ramassage de la crème en bidons gagne en faveur. C'est ainsi qu'en 1910, s'ouvrit une beurrerie sur la rue Saint-Louis.



Lors de l'ouverture, le « premier homme de lait », celui responsable d'aller recueillir le lait chez les cultivateurs, était monsieur Fridolin Lamarche. Le poste de beurrier était occupé par monsieur Versailles.

Vers les années trente, avec les problèmes d'écoulement des produits laitiers, fut



créée la Coopérative de beurre, regroupant plus de 200 membres des municipalités avoisinantes. Cette coopérative s'installa dans la beurrerie de la rue Saint-Louis afin de transformer le lait en beurre pour le vendre à des compagnies¹. Lorsque le beurre est prêt, on le met en blocs ou en moules d'une livre. Chaque livre est enveloppée dans du papier parchemin à l'effigie de la beurrerie.

Pour l'exportation, le beurre est déposé dans des boîtes carrées en bois de 56 livres: c'est la familière « boîte à beurre », qu'on expédie toutes les semaines vers les marchés centraux. 95% de la production était acheté par la Coopérative fédérée. La livre est une mesure de poids équivalent à 454 grammes. Une livre de beurre, étalon standard de cet aliment, représente un volume de 500 millilitres environ.² La beurrerie fut en exploitation jusque dans les années 60 environ.

Un brin d'histoire (Guillaume Colin)

LA PAROISSE DE SAINT-ESPRIT À L'AUBE DU XX^e SIÈCLE : UNE AGRICULTURE AMÉLIORÉE ET UNE ARCHITECTURE DIVERSIFIÉE (1881-1899)

En 1890, l'annuaire Lovell dit de Saint-Esprit que son village est prospère³. En effet, sa petite bourgade villageoise bourdonnait d'activités, les nombreuses maisons cossues situées dans le village en ont été des témoins, tant hier qu'aujourd'hui. Une cause de cela réside dans le fait que plusieurs personnes dans la paroisse ont trouvé plusieurs éléments positifs à la modernité. Toujours selon le Lovell, 1500 personnes habitent dans la paroisse⁴ et dans le recensement de 1891, cette dernière comporte 285 maisons, dont 236 sont en bois, 27 en brique et 22 en pierre⁵. Dans cette capsule, deux thèmes ont été retenus. Le premier porte sur l'agriculture ainsi que son impact sur l'enrichissement de la paroisse et le second est une conséquence de ce phénomène, soit l'enrichissement de l'architecture villageoise.

La situation de l'agriculture s'améliore

Alors que la situation agricole durant la période 1861 et 1881 est stable et les rendements suffisants, quelques éléments entre 1881 et 1899 ont modifié considérablement l'agriculture à Saint-Esprit, en voici quelques exemples. Depuis le 1^{er} février 1851, la société d'agriculture du comté de Montcalm diffuse des connaissances et techniques modernes chez les cultivateurs⁶. Malgré tous ces efforts en éducation agricole, plusieurs habitants du comté ne sont pas vraiment à jour en cette matière vers 1880⁷. Certes, plusieurs cultivateurs profitent et améliorent leur condition grâce aux nouveaux savoirs agricoles (ex. leurs cultures se diversifient⁸), mais il y en a d'autres qui continuent à cultiver selon de vieilles manières non rentables. Un exemple de ces manières inefficaces sont « ... les labours se [faisant] sans précaution et à la hâte [...] [et qui] sont souvent mauvais⁹ ». Finalement, les années 1890 voient se développer l'industrie laitière¹⁰, laquelle prendra progressivement de plus en plus de place à Saint-Esprit (surtout au XX^e siècle). Bref, les familles de cultivateurs ont, et ce depuis les débuts de la paroisse, contribué à la prospérité, tant pour elles-mêmes que pour l'établissement d'une cellule villageoise importante. Le fait qu'elles aient besoin de services (magasins, docteur, notaire, services religieux, etc.) fait qu'elles paient pour ceux-ci. De ce fait, les personnes offrant ces services s'enrichissent en plus de faire profiter toute la paroisse.

L'architecture villageoise à Saint-Esprit

Il n'y a pas que le secteur de l'agriculture qui connut un élan de modernité important. Il serait à propos de dresser un portrait de la riche diversité architecturale alors présente à Saint-Esprit entre 1881 et 1899. Il ne sera question ici que de l'architecture au village et de trois styles architecturaux.

En 1898, le journal *La Patrie* expose son avis quant à la situation du village de Saint-Esprit :

... la richesse et l'aisance de ses constructions [...] [et] la disposition et la propreté de ses rues [...] [font] que tout, ici, respire l'aisance et la tranquillité des campagnes riches.. (sic)¹¹

Au début des années 1880, plusieurs bâtiments aux allures du style géorgien se retrouvent dans la partie sud du village. En 1898, la maison du Dr. Pierre-Julien Léonidas Bissonnette¹² (construite en 1871¹³) et le magasin de Wilfrid Beaudoin¹⁴ évoquent les particularités de ce style. Ces bâtiments à la mode anglaise possèdent un toit moyennement pentu; des corniches fastueuses ornées de corbeaux; une symétrie rigoureuse; deux étages; des grandes fenêtres, etc. Il faut savoir que le style géorgien en cette seconde moitié du XIX^e siècle est quelque peu démodé et dilué dans le style victorien à la mode. Il n'est donc guère surprenant que le tambour d'entrée orné devant la maison du Dr. Bissonnette et les ornements sur la façade du magasin de Wilfrid Beaudoin soient des éléments victoriens. Le lecteur doit savoir que le mélange de ces styles se nomme éclectisme architectural. Quant aux bâtiments traditionnels québécois galbés, ils sont bien présents en 1881-1899. Le bureau de poste¹⁵ et le magasin du marchand Aimé Riopelle¹⁶ en témoignent. Par contre, le style qui mérite le plus d'attention entre 1881 et 1899 est sans contredit celui des bâtiments victoriens à toit mansardés, son essor à Saint-Esprit est fort important dans les années 1880. Deux exemples éloquents de ces bâtiments entre 1881 et 1901 sont l'auberge de Camille Vézina¹⁷ et la maison du menuisier Onésime Brouillette¹⁸. L'architecture victorienne est donc bien présente à Saint-Esprit. Elle est visuellement et technologiquement associée à certains éléments, en voici quelques-uns. Depuis les années 1860 environ, deux matériaux de construction connaissent une démocratisation sans précédent dans l'architecture rurale lanaudoise. Le recouvrement des couvertures avec de la tôle à baguette est alors populaire durant la période 1881-1899. La brique est aussi un recouvrement mural extérieur fort prisé. En ce qui concerne les ouvrages de menuiserie pendant la période, ceux-ci sont facilités par la modernisation des boutiques de menuisier (des machines activées par la force humaine sont en usage¹⁹). Cela fait en sorte que l'opulence des ornements victoriens sur ces maisons contribue à démontrer la richesse de son propriétaire. L'architecture à Saint-Esprit est donc entre 1881 et 1899 fort diversifiée et témoigne d'une activité économique bien rodée.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages consultées 156-157 et 226-229).
- 2 Société historique de Bellechasse, *Regard sur notre patrimoine : LES PRATIQUES ALIMENTAIRES*. (Pages consultées 15-21).
- 3 LOVELL, John et fils. *Lovell's business and professional directory of the province of Quebec for ... : 1890-91*. Montreal, John Lovell & Son, 1890, 1054 pages. (Page consultée 508).
- 4 *Ibid.*
- 5 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. 9 septembre 2020. *Recherche : Recensement de 1891, Bas-Canada (Québec)*, [En ligne], < https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1891&op=img&id=30953_148206-00364 >, (page consultée le 4 septembre 2021).
- 6 UPA LANAUDIÈRE. *Pour que vivent bêtes et gens*. Joliette, Imprimerie Housseaux inc., 1984, 200p. (Page consultée 64).
- 7 *Ibid.*, p. 66.
- 8 *Ibid.*, p. 72-73.
- 9 *Ibid.*, p. 66.
- 10 *Ibid.*, p. 73.
- 11 J'invite le lecteur à consulter cette page d'archive, car il se trouve sur celle-ci des dessins de bâtiments d'époque. Voir : « Saint-Esprit : L'une des plus riches paroisses de Montcalm ». *La patrie* (Montréal), no. 173 (17 septembre 1898), 16p. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4313000>, consulté le 4 septembre 2021. (Page consultée 1).
- 12 ROCHON, Pascal. *Le patrimoine de Saint-Esprit : Notre héritage, notre avenir*. Saint-Esprit, 2016, 43p. (Page consultée 15).
- 13 *Ibid.*, p. 15.
- 14 « Saint-Esprit : L'une des plus riches paroisses de Montcalm », p. 1.
- 15 *Ibid.*, p. 1.
- 16 *Ibid.*, p. 1.
- 17 La photo sur ces pages montre cette auberge: Denis RACINE et al. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2008, p. 48-71. (Pages 46-47 consultées).
- 18 Pascal Rochon. *Le patrimoine de Saint-Esprit : Notre héritage, notre avenir*, p. 16.
- 19 En exemple, James Smart Manufacturing co à Brockville, Ontario, vend des machines à manivelles et à pédales pour travailler le bois. Voir le catalogue de 1885, p. 143-146 : INTERNET ARCHIVE, 6 juillet 2011, *Hardware catalogue, 1885 [microform]*, [En ligne], < https://archive.org/details/cihm_89431/page/n157/mode/2up >, (page consultée le 7 septembre 2021).



ALLIÉS DANS NOS CRÉATIONS

Parce qu'il est
temps de rêver,
temps de partager,
temps de créer !



Le Centre d'action bénévole Montcalm vous invite à prendre part à
la **quatrième activité** du projet « Alliés dans nos créations
- Parce qu'il est temps de rêver, temps de partager, temps de créer » !

Pèlerinage d'amitié – Septembre-octobre

Faites un clin d'œil aux tournées des grands-ducs et aux visites illimitées et festives entre amis(es) et familles en décorant un bâton de bois qui symbolisera un bâton de pèlerin.

Date limite d'inscription : Tant qu'il reste des ensembles de création !

Communiquez avec nous pour voir de quelle façon vous pouvez y participer :

Cellulaire : 450 916-1104

450 839-3118 poste 232

Sans frais : 1 888 839-3440 poste 232

creations.cabm@gmail.com

Le projet **Alliés dans nos créations** est né de l'idée de se réunir et de partager malgré la distance qui nous sépare. Ce projet comporte deux volets : tout d'abord, une série d'activités dirigées dans lesquelles, tout au long de l'année 2021, nous vous proposerons des œuvres créatives à réaliser chez soi. Les étapes de création, le descriptif de l'activité, le matériel nécessaire et une aide vous seront offerts.

Le deuxième volet du projet se propose de vous amener à vous révéler un peu plus. Nous aimerions que vous nous fassiez connaître ce qui vous fait vibrer dans la vie. Quelle est votre passion ? Quels sont vos talents ? Cuisiner, photographier, écrire, faire de la sculpture, marcher, danser ? Dans les mois qui viennent, de nombreuses occasions de nous faire connaître vos passions vous seront offertes.

Par la suite, nous vous inviterons à nous confier vos réalisations afin de créer une superbe exposition qui témoignera de cette belle démarche. Nous savons que vous avez de merveilleuses idées !

Au plaisir de découvrir vos passions !

Bonjour,

NOUS SOMMES EN ATTENTE DE DIRECTIVES DE LA RÉGIONALE BIENTÔT CONCERNANT L'OUVERTURE DU CLUB! À suivre...

Le club FADOQ de Saint-Esprit est à la recherche de personnes motivées et désirant s'investir pour le bien-être des 50 ans et plus, afin de poursuivre ses activités dans votre municipalité.

Pour tout renseignement concernant le rôle d'administrateur, de président, vice-président, secrétaire ou trésorier, n'hésitez pas à communiquer avec Francine Vendette 450-559-6240, francine117@hotmail.com

Vous pouvez manifester, dès aujourd'hui, votre intérêt et je vous expliquerai, au besoin, le processus de nomination et d'élection qui aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle le 21 septembre prochain(et même après si intérêt, il y a), au sous-sol de l'église de Saint-Esprit.

Nous espérons vous revoir, toutes et tous et aussi voir de nouveaux visages.

RENOUËLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Vous recevrez sous peu ou à votre renouvellement une lettre, pour rappeler qu'il est temps de renouveler et de faire parvenir votre chèque comme paiement. Tout est bien expliqué et les enveloppes sont affranchies. Je compte sur votre fidélité au Club et surtout, n'hésitez pas à m'appeler s'il y a un problème. Merci beaucoup à toutes et à tous de continuer à faire confiance au CLUB FADOQ Saint-Esprit.

Un gros merci et bienvenue aux nouveaux membres (vous pouvez toujours devenir membre du club).

Bonne fête pour les personnes nées en août et septembre prochain. Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher. Nos pensées vont vers vous.

Suivez-nous sur Facebook : FADOQ- Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

Francine Vendette, présidente

Pour le

CONSEIL 2020-2021

Francine Vendette, présidente, 450 559-6240

Lucille Levesque, secrétaire

Francine Hetu, trésorière, 450 839-6708



Société d'Horticulture et d'Écologie de Saint-Ours-de-Saint-Esprit

Reprise de nos activités

À moins de contre-indications très sérieuses, nos activités reprendront

le 24 septembre prochain,

au sous-sol de notre église,

au 88 Saint-Isidore à compter de 19 h 30.

Notre conférencière bien connue et toujours appréciée, **Josée Desranleau** viendra nous entretenir sur un sujet ouvert sur des perspectives d'avenir : **Tendance du XXI^e siècle en horticulture. C'est gratuit pour les membres et 5 \$ pour les visiteurs.**

La soirée se déroulera en respectant les normes sanitaires alors en vigueur (masque pour l'arrivée, la sortie, les toilettes et la cueillette de votre prix, si vous gagnez, lavage des mains, distanciation sociale et pas de café.

Nous avons hâte de vous retrouver après ce long confinement qui a grandement restreint vos activités les plus chères.

ACTIVITÉ POUR HALLOWEEN

Nous aimerions offrir aux enfants une activité de bricolage pour Halloween en octobre. Vous recevrez sous peu par l'école Dominique-Savio (ou vous avez déjà reçu) un **sondage** concernant cette activité. Il serait important d'y répondre rapidement et de le retourner à l'école ou directement à la bibliothèque, afin que nous puissions connaître, en ce temps de pandémie, votre intérêt pour cette activité.

Concernant les résidents de Saint-Roch Ouest, vous pouvez communiquer avec la bibliothèque durant les heures d'ouverture afin de nous faire part de votre intérêt.

CONCOURS

ABONNE-TOI OU RÉABONNE-TOI À TA BIBLIO!

Entre le 1^{er} et le 31 octobre 2021, abonnez-vous ou réabonnez-vous à la bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

1^{er} prix – iPad 10, 128 Go avec Wi-Fi d'Apple – 8e génération, d'une valeur de 550 \$;



2^e prix – Montre intelligente 44 mm Galaxy Watch Active2 de Samsung – Bluetooth, d'une valeur de 400 \$;



3^e prix – Casque d'écoute sans fil SoundLink II avec micro de Bose, d'une valeur de 270 \$.



Nous invitons tous les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, dont l'abonnement est échu ou qui doivent renouveler leur abonnement au plus tard le 31 décembre 2021 à venir nous rencontrer pour compléter un coupon de participation.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur [Bibliotecie.ca](https://www.bibliotecie.ca).

* *Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours*
Abonne-toi ou réabonne-toi à ta biblio.

Bienvenue dans votre bibliothèque!

UN CLUB DE LECTURE À VENIR À L'AUTOMNE

Malgré la pandémie, les projets peuvent reprendre (en respectant bien sûr toutes les mesures de sécurité)...

Donc, j'aimerais mettre sur pied un **Club de lecture** pour adultes qui se réunirait une fois par mois, le soir pour discuter lecture autour d'un bon café, en agréable compagnie.

Si cela vous intéresse, contactez la bibliothèque (450-831-2274). Nous prévoyons commencer les réunions le mercredi 6 octobre à 19 h. Nous discuterons alors du calendrier à venir et des thèmes que nous désirons aborder.

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS VIRTUELLES

Puisqu'elle fût appréciée le printemps dernier, nous sommes heureux de vous dévoiler notre programmation d'activités virtuelles pour l'automne 2021, disponible à tous les abonnés.

Nous vous invitons à partager le lien suivant : <https://biblietcie.ca/programmation-virtuelle/>. Il permet d'accéder à l'ensemble de la programmation et aux liens d'inscription.

Vous pouvez aussi suivre nos publications et partager nos événements Facebook sur <https://www.facebook.com/biblietcie>.

Voici un avant-gout des activités à venir :

- ABC de l'astronomie, dans le cadre de la journée «Je lis la science»
Mercredi 22 septembre, 19h
- Réseaux sociaux : Comprendre les algorithmes et leurs effets
Jeudi 30 septembre, 10h
- Tablette iPad (niveau 2) : Le Web et ses ressources
Mardi 5 octobre, 14h
- Conte de village Saint-Jean-des-Bouettes
En différé, du 16 au 23 octobre 2021
- Comment se repérer et sécuriser son compte sur Facebook
Jeudi 28 octobre, 10h
- Tablette Android (niveau 2) : Le Web et ses ressources
Mardi 2 novembre, 19h

AMENDES-FIN DES AMINISTIES

Dès le début septembre, les amendes reprendront. Donc plus d'amnisties dues à la COVID , aux vacances, etc. Notez que la bibliothèque est maintenant abonnée à un service de rappel de retards qui vous fait parvenir un avis par Internet dès que vous êtes en retard. Donc, pensez-y...

LIVRES À VENDRE

Il y a encore des livres à vendre à la bibliothèque, à des prix allant de 0.50 \$ (pour la plupart) à 5 \$. Venez donc faire vos achats pour les quelques semaines qui restent de vacance et les mois d'automne à venir.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous venez d'emménager à Saint-Esprit? Venez nous rendre visite. L'inscription est **gratuite**. Vous pouvez emprunter 5 documents (revues, romans, documentaires, biographies, livres d'enfants...) pour 3 semaines. Nous avons aussi de nombreuses nouveautés que nous renouvelons régulièrement. Si nous n'avons pas ce que vous désirez, nous le faisons venir d'une autre bibliothèque du réseau. C'est rapide et gratuit...

ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

- Vous désirez renouveler vos emprunts?
- Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?
- Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque?
- Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Rien de plus facile!

Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La priorité a été donnée aux usagers afin de rendre la navigation facile et conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur accède à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : **biblietcie.ca**

Quand on vous le demande, votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (vous devez donc être inscrit à la bibliothèque) et le mot de passe correspond à un code de 4 chiffres donné par la bibliothèque. **CE N'EST PLUS ALICE.**

Pour connaître ce code de 4 chiffres, communiquez avec la bibliothèque ou bien sur le site biblietcie.ca, vous pouvez choisir le mot de passe de votre choix en répondant à la question : « mot de passe oublié? »

Nous pouvons aussi vous renseigner si vous rencontrez certaines difficultés.

ACCÈS INTERNET

Nous procédons actuellement à un réaménagement de la bibliothèque et nous n'avons plus d'ordinateur donnant accès à Internet. Nous devrions pouvoir offrir à nouveau ce service dans les prochaines semaines.

UN ACCÈS INTERNET WIFI DISPONIBLE

Par contre, nous mettons à votre disposition l'accès Internet sans fil gratuitement. Donc, si vous désirez accéder à Internet de votre portable, de votre tablette ou de votre téléphone, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

CENTRE DE RECYCLAGE.

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez déposer vos vieilles piles, vos crayons et marqueurs qui n'écrivent plus, vos attaches à pain et vos bouchons de liège. Nous prenons aussi les cartouches d'encre à imprimante.

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi :	9 h à 17 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 17 h 30
Jeudi :	12 h 30 à 17 h 30
Vendredi :	12 h 30 à 19 h
Samedi :	10 h à 14 h

Et bien sûr, il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation

Pour nous joindre : 450 831-2274

Notre adresse : 45 des Écoles, Saint-Esprit

Notre adresse courriel : biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

Diane Lamarre
Coordonnatrice de la bibliothèque

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Septembre

24	19 h30	SHÉSOSE	Tendance du XXI ^e siècle avec Josée Desranleau
24-26		Vente de garage	Permis de vente à se procurer à la mairie
25-26		Loisirs	Tournoi de balle de rues
29		Collectes	Collecte des encombrants
29		Taxes municipales	Échéance pour le 3 ^e versement

Octobre

4	20 h	Mairie	Séance du Conseil municipal
11		Congé Férié	Action de Grâces - bureaux de la mairie fermés
17		Événement	La Grande Marche Pierre Lavoie
28		Subventions	Échéance des demandes de subvention des loisirs

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

SEPTEMBRE							OCTOBRE										
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S				
			■	1	2	3	4						1	2			
5	6	●	7	8	9	10	11	3	4	●■	5	6	7	8	9		
12	13	▲●	14	■	15	16	17	18	10	11	▲●	12	■	13	14	15	16
19	20	●	21	22	23	24	25	17	18	●■	19	20	21	22	23		
26	27	▲●	28	■	29	30		24/31	25	▲●	26	■	27	28	29	30	

POUBELLE ■
Ordures ménagères

BAC BLEU ▲
Matières recyclables

BAC BRUN ●
Matières organiques

COLLECTE ■
Gazon-feuilles

COLLECTE ■
des encombrants